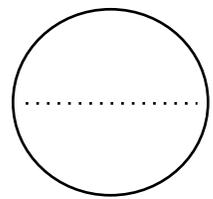




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 5 avril 2022 à compter de 20h00 au 476 rue Frontière à Hemmingford, dans la salle située en arrière de la Coop.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Michael Krohn, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Jonathan Mailloux, conseiller n° 4;
M. Jayne McNaughton, conseillère n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Est également présente :

Andréane Gravel, Directrice générale et
Greffière-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2022-04-068

1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2022-04-069

2A ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1er MARS 2022

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er mars 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉLÉGATION

2022-04-070

4A RÉFECTION DU TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford désire faire la réfection de la toiture de l'hôtel de ville à la suite de quelques épisodes de fuites dans le local du Canton et du bureau de poste ;

Attendu que l'analyse indique que la toiture est en fin de vie et qu'ajouter une pente à cette dernière afin d'améliorer l'écoulement serait nécessaire ;

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux de réfection de la toiture complète de l'hôtel de ville et que le résultat des soumissions se détaille comme suit :

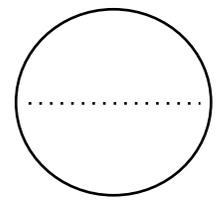
Compagnie	Options	Prix 2021 avec taxes	Prix ajusté 2022 avec taxes
Couvreurs Dubuc	Refait à l'identique	58 867,20 \$	66 363,57 \$
	Ajustement de la pente à 1%	82 724,51 \$	88 082,35 \$
Les entreprises Chatel inc.	Refait à l'identique	62 661,38\$	Prix demandé
	Ajustement de la pente à 1%	<i>N'ont pas répondu à la demande de prix</i>	Prix demandé

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers présents, ce qui suit :

- Que la toiture de l'hôtel de ville soit refaite à neuf incluant l'ajout d'une pente de 1% tel que recommandé au coût de 88 082,35\$ taxes incluses ;
- Que la subvention PRABAM soit appliquée pour ces travaux (soit un montant maximal de 75 000\$ subventionné) .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022

2022-04-071

4B NOMINATION DE LA DEUXIÈME SIGNATAIRE AUTORISÉE POUR LES CHÈQUES

Considérant que madame Pascale Giroux a été nommée *Directrice générale adjointe et coordonnatrice de la voirie* ;

Il est proposé et résolu unanimement par les conseillers :

- De nommer madame Pascale Giroux, *Directrice générale adjointe et coordonnatrice de la voirie* deuxième signataire des chèques de la municipalité en remplacement de M. Idanuel Vallejos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-04-072

4C OFFRE DE SERVICES BANCAIRES - CAISSE DESJARDINS

Considérant que l'entente entre la municipalité et la caisse Desjardins est échu ;

Considérant que les conseillers ont reçu une copie de la nouvelle entente ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la Directrice générale madame Andréane Gravel et le maire monsieur Drew Somerville à signer la nouvelle entente au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-04-073

5A DEMANDE DE SUBVENTION FRR-VOLET 4 POUR L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PRÉVENTION INCENDIE

Attendu que la municipalité du Village de Hemmingford a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

Attendu que les municipalités de Sainte-Clotilde, Saint-Bernard-de-Lacolle, Hemmingford Village, Hemmingford Canton et Saint-Patrice-de-Sherrington désirent présenter un projet d'entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention incendie dans le cadre de l'aide financière;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers du Village de Hemmingford que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

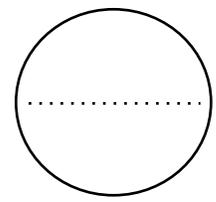
- Le conseil de la municipalité du Village de Hemmingford s'engage à participer au projet d'entente intermunicipale de délégation de compétence en matière de prévention incendie et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la MRC des Jardins-de-Napierville organisme responsable du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6A RAPPORT DE LA COORDONNATRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Madame Pascale Giroux, coordonnatrice des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de voirie durant le mois de mars 2022.

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022

2022-04-074

6B ADJUDICATION DE CONTRAT BALAYAGE DES RUES

Considérant que des soumissions ont été demandées pour le balayage des rues municipales ainsi que certains espaces de stationnements;

Considérant que les prix soumis sont :

Balaye-pro	110\$/hrs (minimum 6hrs + 2hrs transport) Aucun contrat 3 ans, prix annuel seulement.
J.L.M.	115\$/hrs (minimum 4hrs + 1hr transport) gardant le même taux pour 3 ans.
Les entreprises MYRROY inc.	132\$/hrs (minimum 4hrs + transport) contrat de 3 ans possible.

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire soit J.L.M au montant de 115\$/hrs et ce pour un contrat de 3 ans (2022, 2023 et 2024).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-04-075

6C INSTALLATION DE SIGNALISATION CLIGNOTANTE AUX ABORDS DES ÉCOLES

Considérant que la municipalité désire installer des panneaux clignotants aux abords des deux écoles primaires afin d'augmenter la signalisation dans la zone scolaire ;

Considérant que la municipalité du Canton de Hemmingford ayant de nombreux enfants qui fréquentent ces écoles ont accepté la proposition de partager les frais avec le Village à la hauteur de 70% ;

Considérant que la municipalité a procédé à des demandes de prix pour des options auprès de diverses compagnies, soit *Traffic Innovation*, *Signal* et *Kalitec* ;

Considérant que le choix s'est arrêté sur l'option des lampes clignotantes avec espacement pour enseigne et panneau solaire, avec installation ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de procéder à l'achat de 4 panneaux de signalisation clignotant de la compagnie Signal au cout de 9 237,76 \$ incluant les taxes et l'installation, de demander l'autorisation du MTQ pour l'installation de cette nouvelle signalisation sur leurs routes et de remercier le Canton de Hemmingford d'avoir accepté de participer à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7A RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 58 761 gallons par jour durant le mois de mars. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

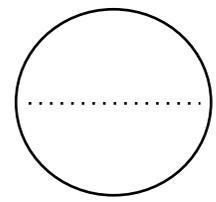
7B DÉPÔT DU RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport contenant les informations journalières du poste de pompage principal de l'assainissement des eaux usées est déposé au conseil.

7C DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL OUVRAGE MUNICIPAL D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES D'HEMMINGFORD

Le rapport annuel OMAEU pour l'année 2021 a été transmis au MELCC en date du 22 mars 2022 par Pascale Giroux tel que stipulé par l'article 13 du ROMAEU Q-2, r. 34.1

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022

7D DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU POTABLE

La déclaration des prélèvements d'eau potable pour l'année 2021 a été transmise au MELCC en date du 23 mars 2022, par Pascale Giroux, tel que stipulé dans le chapitre Q-2, r. 14 du règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau

2022-04-076

8A MARCHÉ MOBILE LA CARAVANE DES CULTURES, AUTORISATION DE VENTE ITINÉRANTE

Attendu que la Caravane des Cultures est une initiative du Centre local de développement des Jardins-de-Napierville et sera en fonction à partir du 16 mai 2022 jusqu'au 10 octobre 2022 ;

Attendu que la Caravane des Cultures est un marché mobile qui a pour mission d'assurer un approvisionnement stable et à prix abordable de fruits et légumes de producteurs locaux sur l'ensemble du territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville ;

Attendu que le CLD des Jardins-de-Napierville a obtenu l'autorisation de la Fabrique Saint-Romain, afin d'utiliser leur stationnement situé au 544 rue Frontière ou le stationnement devant le couvant situé au 541 rue Frontière ;

Attendu que ce type d'usage provisoire est autorisé par le règlement de zonage #293 ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

-D'autoriser la Caravane des Cultures à stationner son camion sur le territoire du Village de Hemmingford ;

-Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9A RAPPORT DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

Madame Jessika Savoie-Riendeau, Inspectrice en urbanisme, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de mars 2022.

Nombre de permis délivrés :	9 dont 1 maison sur McNaughton
-----------------------------	--------------------------------

2022-04-077

9B-DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE, ZONE IN-1

Considérant que le propriétaire du lot 5 366 969 situé au Village de Hemmingford demande au conseil municipal par une lettre datée du 8 février 2022 de modifier le zonage de son terrain ;

Considérant que le terrain est actuellement zoné IN-1 et la demande vise à en faire un HC-1 ;

Considérant qu'il n'est pas dans l'intérêt de la municipalité de modifier le zonage et ainsi de perdre la seule zone industrielle vacante de son territoire ;

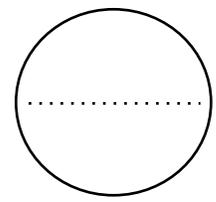
Considérant que le conseil ne trouve pas judicieux de permettre la construction de résidences qui donneraient sur la rue Industrielle ;

Considérant que le conseil tient à ce que cette zone demeure IN-1 ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les membres du conseil du Village de Hemmingford de refuser la demande de modification de zonage et de rappeler au propriétaire du terrain que pour un futur développement résidentiel dans la zone HC-1, la municipalité tiens à ce que l'accès se fasse par la rue Laplante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022

CORRESPONDANCE

2022-04-078

11A BOURSES POUR FINISSANT – ÉCOLES CVR

Considérant que Certains enfants de notre territoire vont à l'école CVR ;

Considérant qu' il est important de continuer à reconnaître les efforts de nos enfants;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers qu'un montant de 100 \$ soit accordé à l'école Châteauguay Valley Regional (CVR Educational Foundation) tel que prévu au budget 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-04-079

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 5 AVRIL 2022

Considérant que Mme Andréane Gravel, la Directrice générale et Secrétaire-trésorière confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 5 avril 2022, soit dans le budget 2022 ou par une appropriation de surplus ;

Par conséquent, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 1er mars au 5 avril 2022 soient acceptés au montant de 70 319,08 \$ ce qui comprend les salaires et que les comptes à payer en date du 5 avril 2022 soient payés au montant de 44 410,37 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-04-080

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h28.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Drew Somerville, Maire
Maire

Andréane Gravel
Directrice générale et Greff.-Très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 avril 2022.